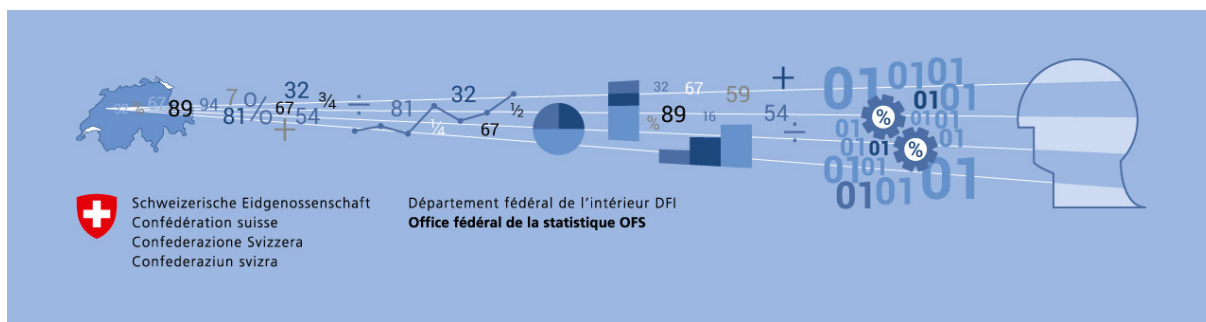




Communiqué de presse

Embargo: 26.05.2025, 8h30

06 Industrie et services

Baromètre de l'emploi au 1^{er} trimestre 2025

Hausse modérée de l'emploi et diminution des postes vacants au 1^{er} trimestre 2025

Au 1^{er} trimestre 2025, l'emploi total (sans l'agriculture) en Suisse a progressé de 0,6% par rapport au 1^{er} trimestre 2024 (+0,2% par rapport au trimestre précédent, après correction des variations saisonnières). Les entreprises ont annoncé 16,4% de postes vacants de moins qu'un an auparavant. Les difficultés à recruter du personnel qualifié ont diminué et les prévisions d'évolution de l'emploi sont positives malgré l'appréciation modérée des entreprises. Ce sont là quelques-uns des derniers chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Au 1^{er} trimestre 2025, les entreprises en Suisse comptaient en tout 5,512 millions d'emplois, soit 31 500 postes de plus (+0,6%) qu'un an plus tôt. La proportion de femmes était de 46,9%. À la fin du 1^{er} trimestre 2025, 2,265 millions de personnes travaillaient à temps partiel (69,6% de femmes). Le volume de l'emploi, calculé en emplois à plein temps, a atteint 4,308 millions de postes (dont 40,8% étaient occupés par des femmes). Il s'est donc accru de 29 900 équivalents plein temps (+0,7%) en un an.

Au 1^{er} trimestre 2025, le volume de l'emploi dans le secteur secondaire (industrie et construction) a légèrement augmenté (+2800 postes; +0,2%) par rapport au même trimestre de l'année précédente, passant à 1,128 million de postes. Il s'est accru de 28 700 postes (+0,7%) dans le secteur tertiaire (services), pour atteindre 4,384 millions d'emplois.

Évolution positive à court terme

Selon les valeurs désaisonnalisées, l'effectif de personnel des entreprises s'est accru de 9600 postes (+0,2%) au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Au cours du trimestre considéré, le niveau de l'emploi a baissé de 900 postes dans le secteur secondaire (-0,1%), mais progressé de 13 400 postes (+0,3%) dans le secteur tertiaire.

Le nombre de places vacantes a diminué

Au 1^{er} trimestre 2025, les entreprises ont annoncé un total de 93 800 places vacantes, soit 18 400 de moins (-16,4%) qu'au même trimestre en 2024. Ce recul a touché tant le secteur secondaire (-16,8%) que le secteur tertiaire (-16,3%). Les places vacantes représentaient 1,7% de l'ensemble des postes (1,8% dans le secteur secondaire et 1,6% dans le secteur tertiaire).

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'est atténuée

Les difficultés de recrutement de personnel qualifié, pondérées selon le nombre d'emplois, ont diminué au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente (36,1%; -3,0 points de pourcentage).

Les prévisions d'évolution de l'emploi se sont assombries

Les entreprises qui prévoyaient d'accroître leur effectif de personnel à court terme représentaient 12,3% de l'emploi total au 1^{er} trimestre 2025, soit la même proportion qu'un an plus tôt, et celles qui envisageaient de le réduire, 5,0% (4,2% un an plus tôt). L'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi a baissé par rapport à l'année dernière (-0,5 point), mais demeure positif (1,04).

Révision de la méthode de calcul

La méthode de calcul utilisée pour la statistique de l'emploi fait l'objet d'une révision. Cette révision sera entre autres l'occasion d'adapter les séries temporelles. Il est prévu de publier des résultats révisés dès le 2^e trimestre 2025.

Annexe méthodologique

Le baromètre de l'emploi présente l'évolution d'indicateurs conjoncturels relatifs à la demande de travail. Les indicateurs sont basés sur une enquête par échantillonnage réalisée chaque trimestre auprès d'environ 18 000 entreprises représentant un total de 65 000 établissements des secteurs secondaire (industrie et construction) et tertiaire (services).

Les **emplois** des entreprises sont répartis en quatre catégories. Les personnes qui ont plus d'un poste apparaissent autant de fois qu'elles ont de postes. Sont également pris en compte les emplois pour lesquels la durée hebdomadaire normale moyenne du travail est inférieure à six heures (taux d'occupation de moins de 15%). Les emplois de personnes travaillant dans des ménages privés ne sont pas pris en compte.

Les équivalents temps plein indiquent le volume de travail de l'emploi converti en emplois à temps plein.

La **correction des variations saisonnières** sert à neutraliser les facteurs saisonniers dans les séries temporelles. Celles-ci sont recalculées pour chaque trimestre.

Les **places vacantes** sont des postes nouvellement créés, non pourvus ou qui se libèrent, que l'entreprise a l'intention de pourvoir immédiatement ou dans un avenir proche et pour lesquels des démarches actives de recrutement ont été entreprises. Les résultats de la branche 78 «Activités liées à l'emploi» ne sont pas pris en compte. Le taux de places vacantes correspond au rapport entre le nombre de places vacantes et la demande de travail (emplois + places vacantes), soit: *taux de places vacantes = places vacantes / demande de travail X 100*

Difficultés à recruter du personnel: les entreprises indiquent à la fin du trimestre de référence si elles ont trouvé facilement le personnel qui leur fallait, si cela s'est fait avec difficulté ou pas du tout. Les résultats sont publiés sous forme synthétique ou de manière détaillée pour chaque niveau de formation et sont pondérés soit en fonction du nombre d'établissements, soit en fonction du nombre d'emplois.

Prévisions d'évolution de l'emploi: les entreprises indiquent si elles ont l'intention de maintenir, d'augmenter ou de réduire leurs effectifs au cours du prochain trimestre. Ces réponses servent à établir l'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi, dont l'échelle va de 0,5 (réduction) à 1,5 (augmentation), ou à 1,0 (maintien).

Renseignements

Service de renseignements STATEM, OFS, section Enquêtes conjoncturelles,
tél.: +41 58 467 23 70, e-mail: diffusion.besta@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0616

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Conformément aux lois applicables, la Banque nationale suisse (BNS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont reçu les données de la statistique de l'emploi cinq jours ouvrés avant la publication de ce communiqué de presse afin de pouvoir s'acquitter de leurs tâches. Les cantons et les grandes villes qui ont densifié leur échantillon ont reçu les données concernant leur région trois jours ouvrés avant la publication. Les agences de presse ont reçu ce communiqué avec un embargo de 15 minutes.